

Lyon, le 6 décembre 2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ACCORD INÉDIT ENTRE LES DIRECTIONS RÉGIONALES AUVERGNE-RHÔNE-ALPES D’ACTION LOGEMENT ET DE PÔLE EMPLOI VISANT À RENFORCER L’ARTICULATION ENTRE LE LOGEMENT ET L’EMPLOI.

Le 5 décembre, dans les locaux du siège régional de Pôle emploi à Lyon, Frédéric Reynier, Président du Comité régional Action Logement Auvergne-Rhône-Alpes, Daniel Florence, Vice-président, et Pascal Blain, Directeur Régional de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes, ont signé un accord inédit visant à renforcer l’articulation entre le logement et l’emploi, en présence des dirigeants de Pôle emploi ainsi que des sept directeurs territoriaux d’Action Logement en Auvergne-Rhône-Alpes.

De manière croissante, les entreprises sont confrontées à des difficultés de recrutement liées à la mobilité de leurs salariés et futurs salariés. Le manque de mobilité des salariés, souvent lié à l’installation sur un nouveau territoire et à la recherche d’un logement, reste un frein au recrutement pour les entreprises.

Cette convention vise à renforcer l’articulation entre l’emploi et le logement sur la région notamment à travers un partage optimal d’informations sur les aides et services proposés par les deux organisations. Les équipes Pôle emploi Entreprise travailleront localement avec Action Logement pour faciliter les recrutements des employeurs, lorsque ceux-ci nécessitent un accompagnement au logement.

« *Ce partenariat vise à lever un des freins périphériques d’accès à l’emploi que constitue le logement* » a déclaré **Pascal Blain, Directeur Régional de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes**.

Les candidats amenés à déménager pour prendre leurs nouvelles fonctions se verront en effet proposer différentes aides en fonction de leur situation : offre locative / caution, mise à disposition de garant, solution de logement temporaire pour les courtes missions, aide au projet d’achat... Une attention particulière sera portée aux territoires concernés par le logement des saisonniers ainsi qu’aux alternants, afin que le logement ne soit pas un frein au parcours professionnel.

« *Notre nouvelle organisation territoriale permet de renforcer les liens avec les acteurs locaux pour apporter des réponses ciblées et pragmatiques aux salariés pour qui le logement est un frein à la formation et à l’emploi* » a déclaré **Frédéric Reynier, Président du Comité régional Action Logement**, lors de la signature de la convention.

A PROPOS D'ACTION LOGEMENT

Depuis plus de 60 ans, la vocation d'Action Logement, acteur de référence du logement social et intermédiaire en France, est de faciliter l'accès au logement pour favoriser l'emploi. Action Logement gère paritairement la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction (PEEC) en faveur du logement des salariés, de la performance des entreprises et de l'attractivité des territoires. Grâce à son implantation territoriale, au plus près des entreprises et de leurs salariés, ses 18 000 collaborateurs mènent, sur le terrain, deux missions principales. Construire et financer des logements sociaux et intermédiaires, prioritairement dans les zones tendues, en contribuant aux enjeux d'éco-habitat, de renouvellement urbain et de mixité sociale. Le groupe Action Logement compte 500 filiales immobilières dont 70 ESH et un patrimoine d'un million de logements sociaux et intermédiaires. Sa deuxième mission est d'accompagner les salariés dans leur mobilité résidentielle et professionnelle. Le Groupe s'attache particulièrement à proposer des services et des aides financières qui facilitent l'accès au logement, et donc à l'emploi, des bénéficiaires, qu'ils soient jeunes actifs, salariés en mobilité ou en difficulté.

Les interventions d'Action Logement en région Auvergne-Rhône-Alpes (Chiffres 2016) :

- 180 M€ investis dans la région pour la production et la réhabilitation de logements locatifs sociaux
- 121,4 M€ engagés pour les projets des salariés représentant 68 600 aides et services attribués.
- 10 833 ménages logés.
- 450 collaborateurs, répartis sur plus de 30 points de contact.

Plus d'informations sur : www.actionlogement.fr - @ActionLogement

À PROPOS DE POLE EMPLOI AUVERGNE-RHONE-ALPES

Pôle emploi est le premier acteur du marché de l'emploi en France où il s'investit pour faciliter le retour à l'emploi des demandeurs d'emploi et offrir aux entreprises des réponses adaptées à leurs besoins de recrutement.

L'organisation en Auvergne-Rhône-Alpes s'appuie sur plus de 100 agences locales et 5 648 collaborateurs qui œuvrent au quotidien pour être le trait d'union entre les demandeurs d'emploi et les entreprises. Pour cela, ils peuvent s'appuyer sur une offre de services simplifiée, et sur un réseau de partenaires qui s'investi sur les territoires.

Les missions de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes :

- Accueillir, informer, orienter et accompagner les personnes - qu'elles disposent ou non d'un emploi – à la recherche d'un emploi, d'une formation ou d'un conseil professionnel, faciliter leur mobilité géographique et professionnelle et participer aux parcours d'insertion sociale et professionnelle.
- Procéder aux inscriptions sur la liste des demandeurs d'emploi, tenir celle-ci à jour, assurer le contrôle de la recherche d'emploi et indemniser pour le compte du régime d'assurance chômage et pour le compte de l'État.
- Etre à l'écoute, conseiller et appuyer les entreprises dans leur recrutement, assurer la mise en relation entre les offres et les demandes d'emploi et participer activement à la lutte contre les discriminations à l'embauche et pour l'égalité professionnelle.
- Prospector le marché du travail, développer une expertise sur l'évolution des emplois et des qualifications, procéder à la collecte des offres d'emploi.

Plus d'informations sur : www.pole-emploi.fr - @poleemploi_ara

CONTACTS PRESSE

Action Logement

Communication Auvergne-Rhône-Alpes - Magali Villaret : 06 11 853 843 - magali.villaret@actionlogement.fr

Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes

Communication - Clémentine Coulon : 04 72 71 15 73 - clementine.coulon@pole-emploi.fr